

A Lully, on fête les vendanges même sans récolte !

le 1^{er} octobre de 18h à 19h30 devant le parvis de l'église



Avec l'arrivée de l'automne, voici venu le temps des vendanges.

Après des décennies de bons et loyaux services, nous avons été contraints en début d'année d'arracher notre vigne du Clos de la Meirette. Nous l'avons remplacée par un nouveau cépage Divico mis au point par la station fédérale de Changins. Il nous faudra cependant attendre 3 ans environ pour pouvoir déguster notre nouveau nectar...

Dans l'intervalle, nous vous convions à un petit apéritif, offert par la Municipalité, **le vendredi 1^{er} octobre de 18h à 19h30** devant le parvis de l'église. A cette occasion vous aurez la possibilité de déguster quelques-uns des vins produits par nos quatre vigneronns de Lully.

Venez nombreux et... santé à vous !

La Municipalité

Concours photo : Lully aux mille facettes

La Municipalité lance un concours photo pour renouveler la décoration de l'escalier de l'administration communale.

Pour soumettre une photo, il faut que :

- Le/la photographe réside à Lully
- La photo soit prise sur le territoire de la commune
- La résolution soit suffisante pour un agrandissement
- La photo a été prise en 2021, elle a un titre et un auteur

Le concours est ouvert jusqu'au 15 décembre. Les photos (3 par personnes maximum) peuvent être transmises par courriel à l'adresse greffe@lully.ch.

Un comité de sélection sera désigné pour choisir les meilleures photos. Les gagnants du concours recevront des cadeaux originaux et locaux.

Les photos primées seront affichées ici



Alors, à vos appareils photos !